

## **DOTC : Etat des projets dans le Val De Marne**

Une nouvelle commission de dialogue social a eu lieu dans le Val de Marne en juin permettant de nous informer des projets en cours et à venir. L'année sera marquée principalement par le regroupement de distribution de L'Hay les Roses et Fresnes, la délocalisation d'Ivry centre Courrier, le déploiement de facteur d'avenir et de la mécanisation (TTF et CHM) et les concentrations départs de Villeneuve St Georges et La Varenne sur Bonneuil. **Pour chaque projet, la Cfdt défendra les intérêts des postiers et s'emploiera à obtenir un maximum de contreparties aux contraintes des réorganisations.**

### **L'Hay les Roses et Fresnes : Délocalisation repoussée**

Une forte mécanisation (TTF et CHM), des hauts le pied conséquents (jusqu'à 40 mn) et des locaux industriels, tous les ingrédients sont réunis pour créer sur place un fort mécontentement. L'ouverture du centre prévue pour le mois de juillet est reportée à la rentrée (retard de travaux) ! Pour la Cfdt, il était hors de question d'installer les agents dans des locaux en travaux ou même réalisés dans la précipitation.

Une pétition du personnel des deux centres courrier, soutenue par la Cfdt a été adressée à la Directrice de la DOTC demandant l'ouverture de négociation sur un véritable volet social (seulement 150 euros de propositions) et sur la prise en compte des demandes des agents (vélos électrique, dépôts relais supplémentaires pour limiter les contraintes physiques des hauts le pied). **Lors de l'audience Cfdt du 13 juin, la Direction a rappelé qu'elle n'irait pas au-delà du BRH de 2002, choix que la Cfdt désapprouve.**

**Nous avons quand même obtenu 1 RC pour tous les agents de Fresnes et L'Hay les Roses en compensation de la montée en charge du centre. La Cfdt, dans le cadre du BRH de 2002 demande l'engagement de la DOTC d'appliquer les fourchettes financières hautes pour tous les agents.**

**De plus, suite à l'insistance de la Cfdt, des dépôts relais supplémentaires seront ajoutés en début de tournée et des vélos électriques sont commandés pour les quartiers dont le trajet est augmenté.**

La Cfdt attend impatiemment la visite des futurs locaux de manière à se rendre compte sur place des réelles conditions de travail (espace de travail, bruit, chaleur, poussière, lumière...).

**La Cfdt ne participera pas au CHS CT prévu le 28 juin si le centre n'a pu être visité avant.**

### **Villiers CDIS : Un accord majoritaire**

L'accord permettant aux agents d'obtenir une semaine de repos toutes les 10 semaines (au lieu de toutes les 11) vient d'être signé. Il est le fruit de plusieurs mois de négociations. Toutes les organisations syndicales l'ont signé y compris les syndicats SUD, CGT permettant d'obtenir le premier accord majoritaire sur le département. Pour la Cfdt, après la Varenne St Hilaire, cet accord permet aux facteurs de bénéficier de cycle de repos au-delà du régime de cycle de 0 à 4 semaines, imposée récemment à tous par FO 94.

**La Cfdt poursuivra ses interventions pour obtenir de meilleures conditions de travail et des compensations pour les retards du TG4. L'obtention des tickets restaurant n'a pu être obtenu, la Cfdt maintiendra la pression pour ouvrir ces indispensables négociations.**

La Cfdt souhaite vivement que Villiers ne soit qu'une étape et qu'effectivement des syndicats comme SUD ou la CGT puisse à l'avenir s'engager pour conclure des accords locaux plutôt que de laisser planer trop souvent un risque d'opposition. Une telle démarche à Thiais aurait certainement permis d'obtenir un régime de travail bien meilleur que celui imposé.

## **Ivry centre courrier : Délocalisation forcée**

Le regroupement des agents du centre courrier vers la plate forme de Bièvre Seine est prévu pour novembre de cette année. Ce projet imposera une réorganisation d'envergure avec une TTF (machine TG4) et la mise en œuvre de facteur d'avenir.

La DHMO annoncé à 33H40 baisse de 3 heures et provoque un fort désaccord. Avec une baisse du trafic à traiter au TG (comme dans la plupart des bureaux) mais une curieuse stagnation du trafic TG3 petits formats, la DHMO est calculée avec une baisse de 8000 plis par rapport à la réorganisation de 2004.

Dans ces conditions, l'impact de la productivité de la TTF va entraîner une forte diminution du nombre de quartier et des repos de cycle. Des Hauts le pied, là aussi en forte augmentation ne pourront qu'accroître une pénibilité déjà très forte.

La Cfdt conteste ce choix de délocalisation, néfaste pour la santé des facteurs. La Cfdt exige tout de même la prise en compte des exigences des collègues d'Ivry et l'ouverture de négociations sur l'amélioration des conditions de travail à Bièvre Seine (point de restauration ou tickets restaurant, climatisation du centre, aménagement de salle de repos...).

**Pour la Cfdt, la productivité réalisée doit être en partie réinjectée dans l'organisation pour permettre l'amélioration des conditions de travail et la prise en compte des réalités. Ainsi, la Cfdt demande la prise en compte du temps d'habillage et déshabillage, un temps consacré à la communication avec les clients, des temps de réédition des comptes augmentés au regard des nouvelles procédures.**

## **Choisy le Roi CC : Réorganisation sans TTF**

La mise en place de la réorganisation est prévue en novembre 2007. Alors que dans un premier temps, une TTF devait être implantée sur le site, la décision a été prise récemment de l'installée au CTED à Fontenay pour réaliser du TG4 économique pour les centres courrier. La productivité qui devait être effectuée ne pourra pas être faite cette fois-ci. Pour autant, l'installation de CHM et du TG4 éco viendront réduire la DHMO des facteurs. Là aussi, la réorganisation facteur d'avenir sera mise en œuvre.

Cette DHMO constatée à 37H07, baisse de 1H20 par rapport à 2004, principalement par une diminution du temps au TG.

Les nouvelles constructions (+ 2H47), l'impact du TG3, TG4 éco (- 1H16) et les 11 Casiers verticaux (- 1H41) **ramènent la DHMO à 36H57**. C'est cette durée qui sera prise en compte dans l'élaboration du nombre de quartier et de repos de cycle. Une légère baisse certes, mais dans un contexte d'une augmentation importante du nombre de logement. Pour la Cfdt, la productivité effectuée par La DOTC avec l'installation des 11 casiers CHM est trop importante ; elle impact fortement la DHMO en imposant des cadences supérieures aux réalités quotidiennes des facteurs.

## **Sucy en Brie CC : Nouvelle organisation sans repos de cycle**

La réorganisation va se mettre en place en septembre 2007. Elle fait suite à un choix bien difficile pour les facteurs entre 2 scénarios : 1 à 35 heure sans repos de cycle et 1 permettant 2 jours de repos toutes les 4 semaines mais supprimant 2 Quartiers Lettres..

La Cfdt n'influencera jamais le choix des collègues mais elle donne un éclairage sur les conséquences des projets. Les facteurs ont opté majoritairement pour le scénario sans repos de cycle refusant la suppression de quartiers lettres. L'impact des CHM a été comme pour les collègues de la Varenne supérieur à 30 minutes de reprises par jour et par quartier.

**La Cfdt met en garde la DOTC, de la mise en place de telles organisations du travail 6 jours sur 7 où la charge emportée sera sérieusement augmentée et les repos de cycle supprimés.**

**La Poste a une lourde responsabilité sur l'augmentation de cette pénibilité et prend à nouveau le risque d'une dégradation de la santé des facteurs et d'une rapide augmentation de l'absentéisme et de l'inaptitude.**

**Avec vous, pour vous, La CFDT**